

<http://www.icann.org/en/resources/compliance>

Table des matières¹

- [Mise à jour générale](#)
- [Mise à jour du programme d'audit](#)
- [Synthèse sur l'application de la loi et la gestion des réclamations](#)

Mise à jour générale

Mise à jour des systèmes

En décembre 2014, le système de traitement de la conformité contractuelle a été amélioré pour : (1) accéder aux nouvelles données de registre gTLD automatiquement ; (2) permettre au personnel d'envoyer automatiquement des avis de fermeture pour les plaintes de registre; et (3) mettre à jour les codes de résolution à travers les types de plaintes. Ces améliorations contribueront à accroître l'efficacité et à améliorer les rapports de l'ICANN aux parties prenantes concernant les plaintes fermées.

L'équipe a entrepris un autre effort pour examiner et mettre à jour les procédures et les modèles existants afin d'intégrer les exigences liées à la [politique relative aux informations WHOIS supplémentaires](#) (AWIP) et les règles modifiées pour la [politique uniforme de règlement de litiges relatifs aux noms de domaine\(UDRP\)](#). Cette politique relative aux informations WHOIS supplémentaires nécessite par ailleurs que les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre gTLD incluent dans leurs résultats Whois des informations permettant d'aider les utilisateurs Whois à mieux identifier un enregistrement auprès d'un bureau d'enregistrement sponsor et comprendre les codes d'état utilisés par les registres et les bureaux d'enregistrement, comme suit :

1. les bureaux d'enregistrement et les registres qui incluent les états d'enregistrement des noms de domaine dans le résultat Whois doivent :¹
 - a. faire uniquement référence aux états par leurs codes d'état EPP respectifs ;
 - b. fournir un lien ou une adresse URL pour chaque code d'état EPP qui dirige vers une page Web de l'ICANN décrivant et définissant le code d'état EPP respectif. Une liste des adresses URL est disponible sur

¹ Cette mise à jour n'est fournie qu'à titre informatif. Veuillez ne pas agir sur la foi des informations contenues dans cette mise à jour pour tirer des conclusions ou prendre des décisions commerciales.

<https://www.icann.org/resources/pages/epp-status-codes-list-2014-06-18-en> ; et

- c. inclure dans leur contribution Whois le message suivant : « Pour plus d'informations sur les codes d'état Whois, veuillez visiter <https://icann.org/epp> »*

* *Veuillez noter que la forme plus longue du lien ci-dessus a été précédemment incluse dans l'article 1 (c), c'est à dire, <https://www.icann.org/resources/pages/epp-status-codes-2014-06-16-en> est également conforme en vertu de l'AWIP.

2. Les bureaux d'enregistrement ne doivent pas retirer les liens et les messages décrits ci-dessus lorsqu'ils fournissent des données Whois de leur propre bureau d'enregistrement (ou d'un autre) ou d'un service de registre Whois.
3. Les registres doivent inclure le numéro d'identification du bureau d'enregistrement unique mondial émis par l'ICANN (GURID, connu comme l'ID IANA) dans leurs contributions Whois sous la forme de : Identifiant IANA du bureau d'enregistrement sponsor : 99999

Les règles modifiées pour l'UDRP, qui prennent effet le 31 Juillet 2015, contiennent 17 recommandations visant à clarifier et normaliser le processus de verrouillage d'un nom de domaine faisant l'objet d'une procédure UDRP, réduisant ainsi le risque de cyber-vol au cours d'une procédure UDRP.

Mise à jour du bureau d'enregistrement

Mise à jour du modèle de conformité des inexactitudes du WHOIS

La conformité contractuelle a mis à jour les modèles d'inexactitude du Whois en décembre 2014 pour demander aux bureaux d'enregistrement de fournir, dans le premier avis, des documents démontrant qu'ils ont réalisé la validation et la vérification dans les 15 jours comme l'exige la spécification du programme d'exactitude du Whois du contrat d'accréditation de bureaux d'enregistrement 2013 (RAA). Cela est nécessaire pour tous les noms de domaine enregistrés, transférés, ou avec un changement de titulaire après le 1er janvier 2014 (ou si le changement était ultérieur, la date effective du RAA du bureau d'enregistrement). Avant ce changement, la conformité contractuelle n'a demandé cette information qu'à travers un avis de suivi si celle-ci n'avait pas été fournie par le bureau d'enregistrement.

Système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS

La conformité contractuelle de l'ICANN a participé à la révision de la version finale du rapport pilote sur l'exactitude du WHOIS, et a commencé les premiers efforts pour faire la révision et tester les données fournies par le système de signalement de problèmes liés à l'exactitude du Whois (ARS).

L'ARS du Whois est un processus destiné à mettre en place des évaluations régulières de l'exactitude du WHOIS et à en publier les résultats. L'étude pilote,

conçue pour isoler et évaluer des composantes clés du système, servira de base à l'ARS. Les résultats de l'étude pilote serviront à orienter le travail de conception de l'ARS. Les résultats préliminaires de l'étude pilote seront présentés lors de la 52e réunion de l'ICANN, et la présentation du rapport complet est prévue pour mars 2015.

Mise à jour du registre

L'ICANN a continué à gérer de façon proactive les domaines de la conformité contractuelle liés aux dépôts légaux de données, à l'interruption contrôlée en vertu des évaluations des collisions de noms, aux obligations d'enregistrement prioritaire et de réclamation, à la publication des données d'enregistrement, au respect des contrats de niveau de service et aux noms réservés. En outre, l'ICANN a géré les plaintes relatives à l'accès équitable aux services de registre et aux systèmes en vertu du code de conduite, au système uniforme de suspension rapide (URS) sur l'échec d'un registre pour verrouiller le nom de domaine dans les 24 heures suivant la notification du fournisseur de services URS et pour accéder aux fichiers de zone via le service de données de zone centralisé.

Préparation de la certification annuelle

L'ICANN a poursuivi ses efforts en vue de la réception des certifications annuelles requises. Comme indiqué précédemment, le 20 janvier 2015 les opérateurs de registre doivent présenter les certifications requises ainsi que les résultats des révisions internes menées dans les domaines suivants :

1. se conformer au code de conduite (spécification 9, article 3) ;
2. remplir les conditions pour être exemptés de l'application du code de conduite (spécification 9) ; et
3. remplir les conditions pour être considéré comme un TLD .brand (spécification 13, article 7).

Une fois les certificats sont téléchargées sur le portail GDD, l'équipe de la conformité contractuelle confirmera d'abord la réception du certificat et puis en examiner le contenu.

Résultats de l'approche proactive de l'ICANN pour les engagements d'intérêt public

L'ICANN a conclu l'analyse des données relatives à l'effort de surveillance proactive des engagements d'intérêt public (PIC) trouvés dans la spécification 11 du contrat de registre. Les résultats sont les suivants :

- nombre total des gTLD couverts dans la surveillance proactive = 264
- pourcentage des gTLD mentionné dans le contrat de registre-bureau d'enregistrement en vertu de l'article 3(a) de la spécification 11 = 99%
- pourcentage des gTLD menant des analyses des menaces de sécurité en vertu de l'article 3 b de la spécification 11 = 96 %
- pourcentage des gTLD menant des analyses des menaces de sécurité en vertu de l'article 3(c) de la spécification 11 = 98%
- pourcentage des gTLD menant des analyses des menaces de sécurité en

vertu de l'article 3(d) de la spécification 11 = 99%

Les déficiences constatées dans la surveillance proactive ont été traitées par le biais du processus informel de règlement en collaboration avec les parties contractantes. Les déficiences restantes seront traitées dès que le plan de rémediation des registres gTLD sera complété.

Contexte de cette initiative proactive : Comme indiqué précédemment, l'ICANN a envoyé des demandes d'informations aux registres gTLD qui ont commencé ou sont censés commencer la période de disponibilité générale le 1er octobre 2014. L'ICANN a envoyé des demandes d'informations pour évaluer l'état de préparation des opérateurs de registre concernant le respect des engagements d'intérêt public

Modification de la fréquence de mise à jour de la conformité contractuelle

Dès janvier 2015, la mise à jour mensuelle de la conformité contractuelle de l'ICANN deviendra trimestrielle. L'ICANN encourage la communauté et les parties prenantes à se référer au tableau de bord pour les métriques de performance mensuelle qui se trouvent sur : <https://features.icann.org/compliance>.

Mise à jour du programme d'audit

Mise à jour de l'audit du nouveau contrat de registre

Vers la fin décembre 2014, le dernier opérateur de registre restant a résolu la dernière déficience qui restait. En conséquence, la première série de l'audit du nouveau contrat de registre a été complétée. L'ICANN prépare le rapport d'audit. Le rapport sera complété vers la fin janvier 2015.

Mise à jour de la troisième année du programme d'audit

Le programme a mis en place l'étape d'audit ; l'équipe d'audit a passé en revue la documentation fournie par les entités contrôlées. Quatre bureaux d'enregistrement ont reçu des avis de manquement du fait de ne pas avoir répondu à une demande d'audit.

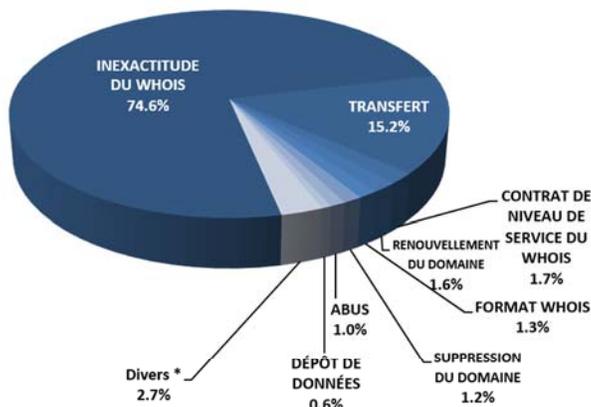
Year Three Audit Program Milestone Dates

Pre-Audit Notification	RFI Notification Phase				Audit Phase		Reporting Phase		Remediation Phase	
	RFI - 1st Notice	RFI - 2nd Notice	RFI - 3rd Notice	RFI - 3rd Notice	Start	End	Start	End	Start	End
06-Oct-14	10/20/2014 *Outreach session(s): 21 and 22 Oct 2014	11-Nov-14	18-Nov-14	24-Nov-14	01-Dec-14	06-Mar-15	09-Mar-14	23-Mar-15	09-Mar-15	29-May-15

Synthèse des exécutions et de la gestion des réclamations

Bureau d'enregistrement - Volume reçu mois en cours Décembre 2014

Distribution des plaintes

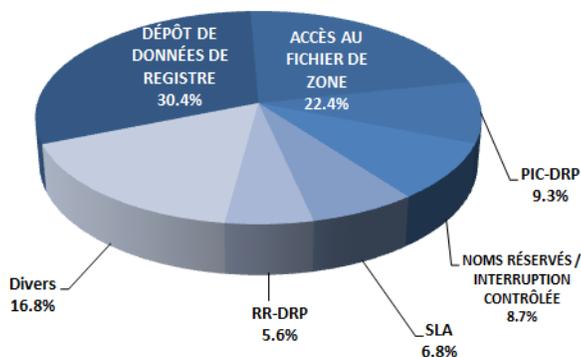


Plaintes

Type	Quantité
ABUS	33
SERV CLIENT (HÉRITAGE)	3
SERVICE CLIENT	14
DÉPÔT DE DONNÉES	20
DNSSEC, IDN, IPV6	3
SUPPRESSION DU DOMAINE	39
RENOUVELLEMENT DU DOMAINE	52
DÉFAUT DE NOTIFICATION	1
ANONYMISATION / ENREGISTREMENT FIDUCIAIRE	1
CONTACT DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	14
SPECIFICATIONS DE L'INFO DU BUREAU D'ENREGISTREMENT	5
AUTRE BUREAU D'ENREGISTREMENT	4
CONTRAT DE REVENTE	1
TRANSFERT	492
UDRP	16
FORMAT WHOIS	42
INEXACTITUDE DU WHOIS	2409
CONTRÔLE DE QUALITÉ DU WHOIS	7
CONTRAT DE NIVEAU DE SERVICE DU WHOIS	55
WHOIS NON-DISPONIBLE	19
Total des plaintes traitées	3 230
Total des plaintes fermées	2 478

Opérateur de registre - Volume reçu mois en cours Décembre 2014

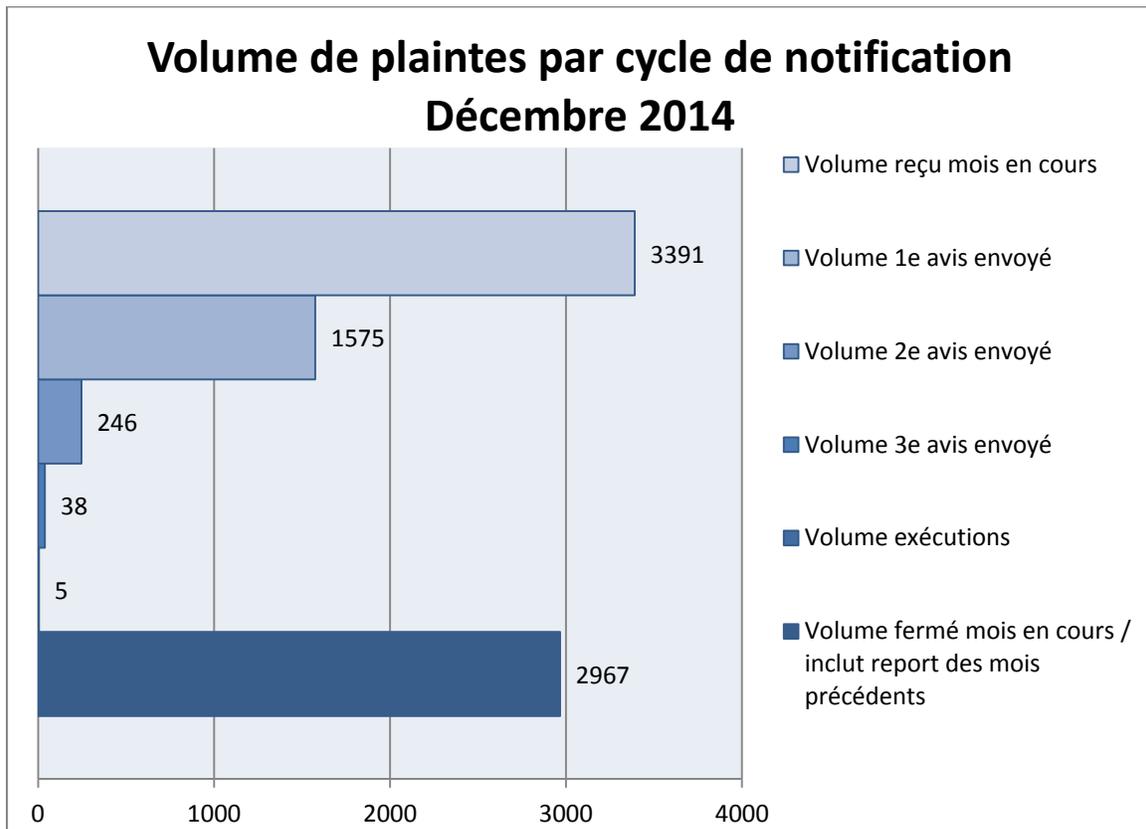
Distribution des plaintes



Plaintes

Type	Quantité
DONNÉES DE CONTACT POUR LE SIGNALEMENT D'ABUS	4
LES FAILLITES	1
ZFA EN MASSE	7
SERVICES DE RÉCLAMATION	1
COI	1
FAUTE	1
RAPPORT MENSUEL	7
PIC *	15
RDDS	1
DÉPÔT DE DONNÉES DE REGISTRE	49
FRAIS DE REGISTRE	2
NOMS RÉSERVÉS / INTERRUPTION CONTRÔLÉE	14
RR-DRP	9
SLA	11
Suspension rapide uniforme (URS)	2
Total des plaintes traitées	161
Total des plaintes fermées	489

* 6 hors des 15 PIC sont des enquêtes générées par l'ICANN



- **Volume reçu mois en cours** = tickets envoyés pendant le mois en cours
- **Volume 1e avis envoyé** = nombre de tickets dont le premier avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume 2e avis envoyé** = nombre de tickets dont le 2e avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume 3e avis envoyé** = nombre de tickets dont le troisième avis a été envoyé pendant le mois en cours
- **Volume exécutions** = nombre d'avis d'exécution envoyés pendant le mois en cours
- **Volume fermé** = nombre de tickets fermés pendant le mois en cours

ACTIVITÉ D'EXÉCUTION pour DÉCEMBRE					
DATE ENVOI	DATE ÉCHÉANCE	BUREAU D'ENREGISTREMENT	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS D'INFRACTION
04/12/2014	26/12/2014	PT Ardh Global Indonesia	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	Répondre aux audits (RAA 3.14)
					Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
04/12/2014	26/12/2014	WebZero, Inc.	Manquement		Répondre aux audits (RAA 3.14)
					Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
					Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
					Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
04/12/2014	26/12/2014	Black Ice Domains, Inc.	Manquement		Répondre aux audits (RAA 3.14)
					Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
					Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
04/12/2014		Black Ice Domains, Inc.	Suspension	Période de suspension du 19/12/2014 au 18/03/2015	Rémédier tout manquement au RAA dans les 15 jours ouvrables (5.3.4 RAA) et recevoir trois avis de manquement dans une période de douze mois (2.1 RAA)
10/12/2014	07/01/2014	RIDE Co., Ltd.	Manquement	Période de rémédiation prolongée jusqu'au 14 janvier 2015.	Répondre aux audits (RAA 3.14)
					Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)

ACTIVITÉS D'EXÉCUTION des MOIS PRÉCÉDENTS					
DATE ENVOI	DATE ÉCHÉANCE	BUREAU D'ENREGISTREMENT	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS D'INFRACTION
03/09/2014	23/09/2014	Black Ice Domains	Manquement	Montée en puissance vers suspension	Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)
					Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
					Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)
					Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
09/09/2014	30/09/2014	PT Ardh Global Indonesia	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de rémédiation prolongée jusqu'au 31 octobre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN	Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)
					Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)
					Lien vers le site Web des droits et responsabilités du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.15)
					Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)
18/09/2014	09/10/2014	Times Internet Limited	Manquement	Période de rémédiation prolongée jusqu'au 11 novembre 2014 ; période de rémédiation prolongée jusqu'au 19 novembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN	Fournir les services Whois (RAA 3.3.1)
					Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)
					La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)
					Afficher les frais de renouvellement /

					<p>rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p>
03/10/2014	24/10/2014	Internetters Limited	Manquement	<p>Période de rémediation prolongée jusqu'au 5 novembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de rémediation prolongée jusqu'au 5 décembre 2014 ; manquements rémediés</p>	<p>Fournir une politique conforme aux exigences du point 2.1 de l'ERRP</p> <p>Envoyer le rappel de renouvellement à RNH (2.1.1 ERRP)</p> <p>Interrompre le processus de résolution du DNS de l'expiration à la suppression (2.2 ERRP)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p>
10/10/2014	31/10/2014	Todaynic.com, Inc.	Manquement	<p>Période de rémediation prolongée jusqu'au 13 novembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de rémediation prolongée jusqu'au 21 novembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de rémediation prolongée jusqu'au 31 décembre 2014.</p>	<p>Analyser et répondre aux rapports d'abus (RAA 3.18)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p> <p>Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)</p>
10/10/2014	31/10/2014	FBS Inc.	Manquement	<p>Période de rémediation prolongée jusqu'au 7 novembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de rémediation prolongée jusqu'au 12 décembre 2014 ; données et documents en cours de révision par l'ICANN</p>	<p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Publier dans le site Web l'adresse pour les signalements d'avis (RAA 3.18.1)</p> <p>Afficher le logo de l'ICANN correct dans le site Web (appendice licence du logo RAA)</p> <p>Régler les frais d'accréditation (RAA 3.9)</p>
31/10/2014	21/11/2014	DreamHost, LLC	Manquement	<p>Données et documents en cours de révision par l'ICANN : période de rémediation prolongée jusqu'au 31 décembre 2014.</p>	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact du WHOIS (spécifications du programme d'exactitude du Whois 2 et 4)</p> <p>Suspendre ou résilier un nom de domaine après que RNH n'a pas répondu pendant plus de 15 jours (spécification 5 du programme de l'exactitude du Whois)</p> <p>Fournir les données de nom de domaine dans le format de réponse spécifié (RAA -</p>

					<p>RDDS 1.4)</p> <p>La publication dans le site Web est exigée par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Publier dans le site Web l'adresse pour les signalements d'avis (RAA 3.18.1)</p> <p>Fournir une politique conforme aux exigences du point 2.1 de l'ERRP</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Méthodes d'affichage utilisées pour fournir les avis avant et après expiration (ERRP 4.2)</p> <p>Inclure les informations de contact d'anonymisation / enregistrement fiduciaire du client dans les dépôts de conservation des données d'enregistrement ("P/P Spécification 2.5)</p>
06/11/2014	27/11/2014	Freeparking Domain Registrars, Inc.	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	<p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Fournir une politique conforme aux exigences du point 2.1 de l'ERRP</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p>
14/11/2014	05/12/2014	IP Mirror Pte Ltd dba IP MIRROR	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN ; manquements rémédiés	<p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Révision dans les 24 heures et mesures en réponse aux rapports d'abus émanant des autorités désignées (RAA 3.18.2)</p> <p>Conserver et fournir des documents liés aux rapports d'abus (RAA 3.18.3)</p> <p>Publier dans le site Web l'adresse pour les signalements d'avis (RAA 3.18.1)</p> <p>Publier sur le site web une description des procédures pour la réception et le suivi des rapports d'abus (RAA 3.18.3)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p> <p>Fournir une politique conforme aux exigences du point 2.1 de l'ERRP</p>
14/11/2014	05/12/2014	Crazy Domains FZ-LLC	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN	<p>Prendre des mesures raisonnables pour mener une enquête sur les inexactitudes du Whois faisant l'objet d'une réclamation (RAA 3.7.8)</p> <p>Garder et fournir des enregistrements des communications (RAA 3.4.2/3)</p> <p>Valider et vérifier les informations de contact (spécification 4 du programme d'exactitude du Whois)</p> <p>Publier dans le site Web les informations de contact exigées par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement (RAA 3.17)</p> <p>Publier le nom du site Web et la fonction des cadres de direction (RAA 3.17 et RIS)</p> <p>Afficher les frais de renouvellement / rédemption (ERRP 4.1)</p>

					Afficher le logo de l'ICANN correct dans le site Web (appendice licence du logo RAA)
					Afficher le lien vers les informations de formation du titulaire de nom de domaine de l'ICANN (RAA 3.16)

Pour plus d'informations sur la mise à jour des activités d'exécution, veuillez vous rendre sur <http://www.icann.org/en/resources/compliance/notices>.